

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2018

---

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 250

présenté par

Mme Louwagie, Mme Poletti, M. Hetzel, M. Sermier, Mme Dalloz, M. Bazin, M. Peltier,  
M. Lurton, Mme Valérie Boyer, M. Aubert, M. Menuel, M. Nury, Mme Corneloup,  
Mme Genevard, Mme Bazin-Malgras, Mme Beauvais, M. Abad et Mme Lacroute

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 30, insérer l'article suivant:**

L'article L. 311-2-2 du code rural et de la pêche maritime est abrogé.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Abrogation de l'article relatif à la création de l'inventaire des vergers, celui-ci relevant désormais du cadre réglementaire, et non législatif.